

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 29 (1999)
Heft: 5

Artikel: Attention, les caisses AVS se vident!
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Attention, les caisses AVS se vident!

**année mondiale
des 1999 seniors**

Le but de cet article n'est pas de semer la panique parmi les seniors et les futurs retraités. Le Conseil fédéral et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) contrôlent encore la situation. Pourtant, il faut savoir que, depuis 1996, l'AVS est dans les chiffres rouges. En clair, la caisse débourse chaque année plus d'argent qu'elle n'en récolte. Malgré les énormes réserves, le fonds de compensation sera à sec dans moins de quinze ans.

Si cela peut vous rassurer en partie, le problème du vieillissement de la population concerne tous les pays développés, du Japon au Canada en passant par la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, etc. Et ce fameux «papy boom», suite logique du «baby boom» de l'immédiat après-guerre, représente sans doute l'un des grands défis auxquels notre société sera confrontée au siècle prochain. C'est-à-dire demain...

Plusieurs phénomènes conjoints permettent aujourd'hui d'expliquer la catastrophe démographique et économique qui nous guette. L'espérance de vie en est un facteur important. En Suisse, par exemple, la durée moyenne de la vie atteignait 65 ans en 1948, à l'époque de l'entrée en vigueur de l'AVS. Pas étonnant d'ailleurs que cette institution s'intitule Assurance vieillesse... et survivants. Il fallait en effet une

solide santé et un peu de chance pour pouvoir toucher cette rente au milieu du siècle, où seuls 2 à 3% des Suisses étaient âgés de plus de 65 ans. Cette proportion atteint actuellement 14% et, dans trente ans, le chiffre passera à 25%. Aujourd'hui, l'espérance moyenne de vie a fait un bond énorme: 82 ans pour les femmes, 75 ans pour les hommes. Et cela augmente d'un an tous les quatre ans... Or, dans le même temps, l'âge de la retraite n'a pratiquement pas bougé.

La sérieuse baisse de la natalité, due à des phénomènes économiques (les enfants coûtent cher) aussi bien qu'à des progrès médicaux (pilules anticonceptionnelles, pilules abortives, etc.) vient, dans le même temps, détruire l'équilibre de la pyramide des âges. Alors qu'il faudrait au moins 2,1 enfants par couple

pour renouveler les générations, on constate en Suisse et dans le monde développé que ce chiffre dépasse rarement 1,6 enfant (1,3 en Allemagne).

Un dossier explosif

La Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) a récemment publié un dossier explosif. Reprenant les différentes études sur le vieillissement de la population (elles se recoupent à quelques détails près), il brosse un paysage futuriste qui donne à réfléchir.

Premier constat, directement lié à l'évolution démographique: «Les dépenses de l'AVS augmentent plus vite que les recettes.» Le Conseil fédéral, conscient du danger que représente cette évidence, a constitué un groupe de travail en 1994 déjà. Deux rapports ont vu le jour, le

De nouvelles recettes

Chez nos voisins français, on envisage déjà de repousser de cinq ans l'âge de la retraite, afin de sauver le système des pensions (mais elle est fixée à 60 ans). Chez nous, on imagine mal de contraindre les hommes à jouer les prolongations jusqu'à 70 ans. En revanche, les femmes prendront leur retraite à 65 ans en 2009...

«Pour éviter de tomber dans la spirale de l'endettement, d'importantes recettes supplémentaires sont nécessaires, très vite!» conclut le rapport de la SDES. On les voit venir, avec leurs grands pieds, les magiciens de la formule toute faite. Compte tenu que chaque point supplémentaire représente entre un et deux milliards de francs par an, il suffirait d'augmenter la TVA!

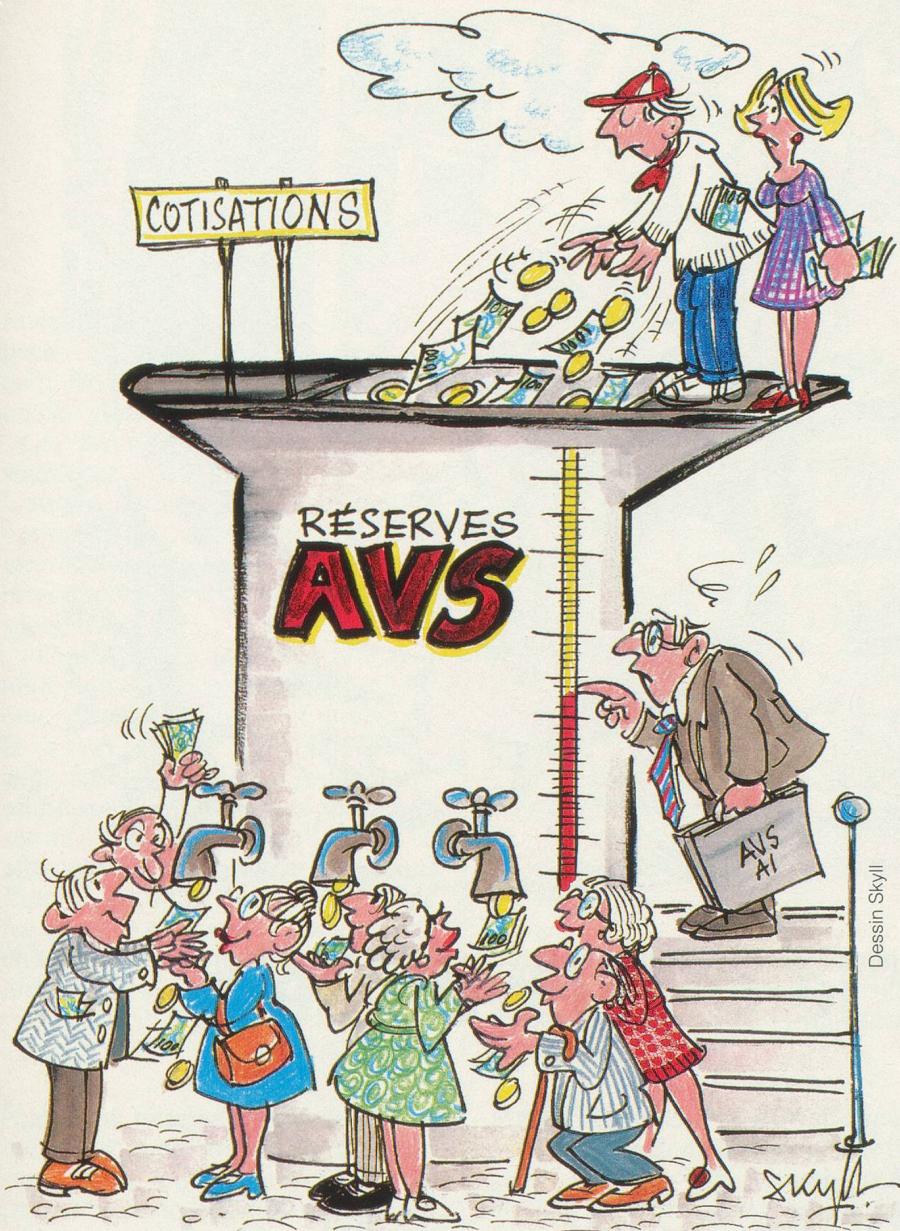
C'est prévu, vous pensez bien. Ainsi, d'ici à 2007, la onzième révision de l'AVS entraînera une augmentation de la TVA de 2,5

points, la faisant passer à 10%. Un «marchepied» assez bienvenu, quand on sait que l'entrée de la Suisse dans le concert européen ferait passer cet impôt indirect à 15% (c'est le minimum pour adhérer à l'UE).

Mais ces tours de passe-passe, indignes d'un apprenti Merlin, ne résoudront finalement pas le lancinant problème de l'évolution démographique. Le brave citoyen n'est pas un citron que l'on peut presser toujours et encore, jusqu'à ce qu'il soit sec. Aujourd'hui déjà, il a toutes les peines à nouer les deux bouts. C'est pour cette raison qu'il envoie sa femme travailler. Et c'est pour cela aussi que madame ne peut plus élever ses enfants. Ainsi, elle renonce à d'autres maternités, contribuant, un peu malgré elle, au vieillissement de la population.

C'est un peu l'histoire du serpent qui se mord la queue, non?

JRP



premier en juin 1996 (IDA FiSo1) et le second en décembre 1997 (IDA FiSo2). Constat de la SDES: «A ce jour, il n'a pas encore tiré les conséquences qui s'imposent et le Département fédéral de l'intérieur poursuit sa voie comme si les deux rapports n'avaient pas été publiés.»

Que faisaient apparaître ces rapports, tenus aussi secrets que la liste des espions suisses engagés au Liechtenstein? D'abord, le trou AVS de 15,3 milliards par an qui feront défaut en 2010 déjà pour l'ensemble des assurances sociales. A peine quinze ans plus tard, le défaut de financement atteindra 30 milliards. «Et pourtant, dit le rapport de la SDES, le Département fédéral de Ruth Dreifuss qualifie de manière un peu légère ces estimations d'indicateurs grossiers et hypothétiques.» Naturellement, dans le domaine des

assurances sociales, c'est l'AVS qui pâtiendra de ces perspectives financières peu réjouissantes. En août 1998, l'Administration fédérale a élaboré un nouveau budget financier actualisé de l'AVS. Ce dernier fait état des résultats les plus récents (1997) et établit des prévisions jusqu'en 2020. «Le compte de l'AVS s'enfoncera dans les chiffres rouges dès 1998.» Heureusement, penseront les optimistes, il reste le fonds de l'AVS, estimé à plus de 20 milliards de francs. Or, selon le nouveau budget réaliste, le fonds de l'AVS sera entièrement épousseté en douze ans. Soit d'ici à 2010, au moment où précisément les générations du «baby boom» arriveront à la retraite.

Aujourd'hui, les recettes de l'AVS proviennent de quatre sources différentes. Les cotisations représentent la plus grande part à raison de 8,4%

du salaire des travailleurs (la moitié étant payée par les patrons). «En 1997, ces cotisations ont atteint un total de 18,6 milliards de francs, soit les trois quarts des recettes.»

Autre source de financement, celle de la contribution des pouvoirs publics. La Confédération assure 17% (provenant des taxes sur le tabac et les eaux-de-vie), les cantons 3%. En 1997, cette contribution s'est élevée à 5,2 milliards de francs.

Les intérêts du fonds de réserve, appelé également fonds de compensation, apportent encore aujourd'hui une manne précieuse. Ils ont représenté en 1997 1,5 milliard. Mais ce fonds sera progressivement grignoté et, aux alentours de 2011, l'AVS aura mangé toute sa fortune. Dès lors, elle devra s'endetter.

Enfin, dès cette année, la TVA versera un pourcent dans les caisses AVS (décision acceptée par le peuple). Cela représentera 1,3 milliard en 1999 et 2,1 milliards en 2015. «Mais avec la forte augmentation des dépenses, ces recettes supplémentaires ne seront guère qu'une goutte d'eau dans l'océan.»

Si, comme nous l'avons dit, l'AVS dépense plus qu'elle n'encaisse depuis 1996, la facture prendra rapidement l'ascenseur. Déficit de 583 millions en 1997, plus d'un milliard en 1999, puis 1,3 milliard en 2005 et 7,2 milliards en 2015. Conséquences, il faudra grignoter dans les réserves. Et les quelque 23 milliards qui constituent le fonds actuel fondront comme neige au soleil.

Si l'on en croit les études réalisées dans notre pays, le moment critique devrait intervenir aux alentours de 2011-2013. A cette date, les caisses et le fonds de compensation seront désespérément vides. Dès lors, l'AVS devra s'endetter et la facture s'alourdira très vite.

Voici quelques chiffres qui donnent le vertige: 2015, montant cumulé des dettes, 22,7 milliards; 2020, dettes à 60 milliards; 2025... j'arrête, la tête me tourne!

Jean-Robert Probst